Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260429-DEL13290426CCAS-DE

EXTRAIT SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents-représentés :15

Votants : 15

Date de **convocation :** 22 avril 2026

Le vingt neuf avril deux mil vingt six, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Madame LE GAC Jacqueline Adjointe au Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire , Monsieur PRÉ Jean-Marie, Adjoint au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Monsieur BONSIGNE Bruno, Madame GOARDON Virginie, Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Madame Marine KERDREUX, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame Brigitte NICOLAS.

Procurations : Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Monsieur Laurent LE LAY a donné procuration à Madame Gwénaëlle CADIOU -QUÉAU

Secrétaire de séance : Monsieur HÉNARD Joël

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer
Le procès-verbal de la séance du 08 avril 2026 est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

- Subventions 2026 aux associations
- Subvention complémentaire au CCAS
- Décision modificative au budget communal
- Détermination des tarifs pour les marchés aux étoiles
- Proposition d'instauration d'une gratuité d'une demi-heure pour le stationnement
- Autorisation de signature d'une convention entre la Ville de Locronan et l'association la NIAC pour le festival « Silence ça touille » .
- Possibilité de Recrutement sur la base de l'article 333-8-2 du CGFP (ouverture aux catégories B et C)
- Proposition de mise en place d'un marché le vendredi après-midi sans droit de place
- Proposition de location annuelle d'un van de 9 places auprès de super U
- Proposition de location annuelle d'une vitrine réfrigérée pour le marché –autorisation de signature
- Reconsidération de la facturation annuelle des terrasses
- Proposition de signature d'un contrat de prestation de services pour l'animation du 24 mai 2026 : les « Printivales »
- Affaires diverses

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260429-DEL13290426CCAS-DE

13-2026-2904—13-PROJET DE COMPLÉTUDE DE LA COMMISSION CCAS ÉLUS

Monsieur Le Maire propose aux élus de compléter la commission collège des élus du CCAS définie à l'occasion du conseil du 08 avril. La candidature de Madame Brigitte NICOLAS est proposée .

La commission définitive serait ainsi composée et la délibération du 08 avril 2025 relative au même sujet compl étée :
Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Complète la délibération en date du 08 avril 2025 relative au même sujet
Et définit comme suit la commission CCAS –collège des élus

Commission	Président	Membres proposés
CCAS	Thierry CAUBET	5-Membres élus : Monique HASCOET Philippe Le JEUNE Gwénaëlle CADIOU QUEAU Bruno BONSIGNE Brigitte NICOLAS 5-Membres extérieurs :

VOTE			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Désignations élus au CCAS	*15*	*0*	*0*

AFFAIRES DIVERSES –infos -journées Européennes du Patrimoine - 19 et 20 septembre 2026

Intervention de Monsieur Jean-Marie PRÉ-

L'Inventaire du Patrimoine (région Bretagne) réalise une étude du patrimoine et des gestes liés à la Troménie dans le cadre de son opération « Lieux et objets de pardon et de pèlerinage en Bretagne ». Une première campagne a été menée l'année dernière, et la Troménie 2026 sera elle aussi couverte.
Les services de l'Inventaire proposent de partager le bilan de cette étude à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026. Il s'agirait de présenter l'étude des objets de dévotion et la manière dont ils sont utilisés durant la Troménie. La relation des habitants avec cette tradition est au cœur du projet, les témoignages collectés seront présentés ; un parallèle sera aussi effectué entre la campagne photographique de l'Inventaire de 1969 et celle de 2025-2026.
Entièrement gratuit pour les visiteurs, cet événement pourra rassembler les Locronanais autour de leur patrimoine immatériel et de l'identité de la commune.

Levée de la séance à 20h45

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Maire, Thierry CAUBET